

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
JEUDI 16 MARS 2023 – 18h30  
PROCES-VERBAL**

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41

Quorum : 21

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert Tchobdrenovitch, Président,

**Présents :** Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Nathalie LE BOUC, Brigitte MARGAILLAN, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Serge ROBIN, Richard ROUZET, Nicolas SALERNO et Catherine SERRA.

**Procurations de :** Mariane DOMEIZEL à Pierre AUBOIS, Jean-Paul GROUILLER à Rosemarie DUMONTIER, Franck LAROCHE à Joëlle RICHAUD, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA et Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRENOVITCH.

**Absents et excusés :** Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Josiane GIRAUDON, Alain GUEYDON, Michel PARTAGE et Béatrice PAUMIER-LALLEMAND.

Monsieur Philippe EGG est nommé secrétaire de séance

Accueil par Monsieur Philippe Egg, maire de la commune

*Je suis très heureux de vous accueillir dans cette salle de l'Eden, qui sera bientôt reconstruite ailleurs.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30 et donne la liste des procurations.

Le procès-verbal de la réunion du 23 Février 2023 est approuvé à la majorité des voix (34 POUR – 1 ABSTENTION S. Khalizoff absente).

**1. Rapport d'Orientation Budgétaire 2023**  
**Rapporteur : Frédérique Roger**  
**Délibération 2023-024**

Le débat sur les orientations budgétaires, obligatoire pour COTELUB, doit se tenir au sein du conseil communautaire dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Il permet aux élus, sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire joint, de débattre sur les tendances budgétaires générales de la collectivité.

Il ne donne pas lieu à un vote mais il doit être pris acte de ce débat par délibération.

Teneur des discussions :

1 - Fonctionnement :

JL. Robert : Sur le 1259 TH il apparait de nouveau le taux de taxe d'habitation concernant la THRS et la taxe logements vacants (je peux le montrer) c'est donc que je peux modifier ce taux ?

F. Roger : Je peux vérifier – Aujourd'hui je ne sais pas.

Monsieur le Président : Moi je vais la monter, vu l'état 1259 je pense que c'est possible ! et on verra bien.



**DOB 2023, Loi Finances 2023**

**Fiscalité**

- Coefficient de revalorisation des bases
  - ✓ Désormais fonction de l'inflation
  - ✓ 7,10% constaté en décembre
- Suppression de la CVAE
  - ✓ Diminution de 50% pour les entreprises en 2023 et suppression en 2024
  - ✓ Perception dès 2023 par les EPCI d'une nouvelle fraction de TVA
    - ❖ Part fixe = moyenne de la CVAE perçue de 2020 à 2022
    - ❖ Part variable = selon la dynamique de la TVA
      - Cette part variable est affectée à un fonds national d'attractivité économique dont les modalités de redistribution ne sont pas encore connues
- Plafonnement de la CFE
- Modification de la taxe sur les logements vacants et de la majoration de la THRS
  - ✓ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier applicable dans les communes de - de 50 000 hab en tension (niveau élevé prix d'acquisition et loyer, déséquilibre offre et demande)
    - ❖ Décret des communes à paraître
    - ❖ Délibération d'instauration à prendre avant le 28/02

[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)

JL. Robert : Mais il y a encore une liaison des taxes ?

F. Roger : Oui c'est la TFB qui a remplacé la TH comme pivot.

Monsieur le Président : Attention à la proportionnalité des augmentations de taux.

P. Egg : Pourquoi Cucuron ne fait pas partie du dispositif Petites Villes de Demain ?

Monsieur le Président : C'est dommage que tu n'aies pas assisté à tous les conseils, on en a parlé à de multiples reprises. Si cela te convient, je te ferai un cours particulier.

Baisse des recettes issues du tri

SIECEUTOM – 7 à – 8 % de baisse des tonnages d'OMR soit – 500 tonnes. Il est étonnant de ne pas trouver d'augmentation des tonnages du tri sélectif.

Monsieur le Président fait un zoom sur la fiscalité :

Rappel de son action politique quant au FNGIR et sa demande de revoir un mécanisme injuste. En effet, maintenant la totalité de la fiscalité perçue par COTELUB sert à financer les communes riches à l'extérieur du territoire par prélèvement sur les communes pauvres, les 16 nôtres !!

Monsieur le Président : On va évacuer ce soir la question des 700 K€ demandés par la SPL. Demain (vendredi 17/03) il y a le conseil d'administration de la SPL. Des négociations sont en cours ainsi que des demandes d'informations et de justifications. On verra donc après cette réunion.

Chapitre 12 : Nous avons fait les recrutements nécessaires, malgré ce, dès qu'on perd un agent on est de nouveau à flux tendu. Monsieur le Président rappelle que l'on cherche des financements sur chaque poste nouveau, recours à des stagiaires, etc...

Chapitre 65 : Présentation du travail de JM. Brabant sur les subventions. Le nombre de demandes augmente beaucoup, il est nécessaire d'établir des critères d'attribution.

Fiscalité : Si doublement de la TFB, doublement possible de la THSR, cela permettra de transformer des résidences secondaires en résidences principales et de garder nos jeunes.

M. Garcin : Si les propriétaires sont étrangers comment vont-ils faire pour se déclarer aux services fiscaux avec la nouvelle procédure ?

GEMAPI :

Tout petit excédent dégagé. Augmentation légère. On ne connaît pas le montant des subventions. Si on en croit l'Agence de l'eau, ce sera 0. Il faudra prévoir le financement pour 3 à 4 M€ par digue et trouver la meilleure solution financière.

Je vous présenterai un plan de financement dès que possible.

2 - Investissement :

La situation n'est pas catastrophique.

GEMAPI :

La répartition financière avec la Métropole sera vue ultérieurement. Tout ce qui est financé actuellement ne se fait que sur et pour le territoire de COTELUB.

Gymnase de Cadenet :

2 scénarii à l'étude.

M. Duval : C'est quoi l'Espace immersif ?

JM. Brabant : C'est « Les yeux dans le ciel » renommé.

Monsieur le Président : Le coût global du PPI est trop lourd vous le comprenez bien.

S. Khalizoff : Je découvre la création d'une crèche non pas à Cucuron mais à La Bastide des Jourdans. Comme il n'y a pas de groupe de travail, nous n'avons aucune information.

Monsieur le Président : Il y a un contentieux avec Cucuron quant à la propriété des bâtiments de l'actuelle crèche, en lien avec les transferts de compétences lors de la dissolution de la CCPL. Il est préconisé de régler ce contentieux, qui dure depuis 3 ans, par le tribunal. Nous avons un problème avec la crèche de La Bastide des Jourdans qui est une micro-crèche et qui coûte deux fois plus cher que les autres. La demande existe et la crèche actuelle est mal placée.

Cucuron a également délibéré pour du foncier mais la construction ne se lancera que lorsque le contentieux sera réglé.

S. Khalizoff : C'est quoi les 1 M€ pour le PEM de Mirabeau ?

Monsieur le Président : Le projet est prévu mais le chiffrage me paraît extraordinaire. On retravaille dessus.

M. Duval : Tu seras obligé de mettre des ombrières sur ton parking ?

Echanges autour du photovoltaïque.

S. Khalizoff : 2 x 1 M€ sur la ZA de Villelaure. Il n'y a pas de groupe de travail depuis le départ de JF. Lovisolo.

Monsieur le Président : Pas de groupe de travail là-dessus. Le projet d'aménagement est fini, mais le prix de sortie à 96 € le m<sup>2</sup> a reçu une fin de non-recevoir de la part des 2 acheteurs pressentis. Des discussions sont en cours avec la commune pour proposer un prix plus accessible, mais je veux bien vendre à prix coûtant, pas à perte.

S. Khalizoff : Je me pose la question sur la pertinence même du projet.

Monsieur le Président : Il y a deux grosses entreprises qui ont besoin de s'étendre pour survivre. Depuis 18 ans, COTELUB n'a créé aucune richesse. Le commerce de proximité c'est bien mais ça ne crée pas de richesse et si on ne crée pas de recettes on disparaîtra.

S. Khalizoff : Mais si on n'a plus de terre agricole on ne mangera plus.

Monsieur le Président : On a besoin de créer des richesses et aujourd'hui c'est plutôt les grandes entreprises, sinon l'avenir de COTELUB est tracé : on va disparaître.

JL. Robert : Voici la position du conseil municipal de Villelaure : Avant de faire venir des entreprises, gardons celles qui sont sur notre territoire. La Quincaillerie aixoise et Renault ne peuvent plus rester en l'état. Si vous voulez m'expliquer ce que Villelaure doit faire, je me recolle à la Métropole et je saurais pourquoi je vais acheter dans la zone de Pertuis. Je protège l'agriculture et j'achète régulièrement des terres agricoles.

M. Duval : Qu'en est-il de la requalification de la zone des Meillères ?

F. Roger : Une étude est prévue sur ce sujet.

M. Duval : Pourquoi ne pas plutôt investir dans le musée de la vannerie plutôt que dans le projet espace immersif cette année ?

J. Richaud : Pourquoi cette augmentation pour le financement des crèches ?

Monsieur le Président : On en reparlera, mais je rappelle quand même que la SPL c'est 100 personnes.

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'orientation budgétaire et du débat sur ce dernier et autorise Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### Questions diverses :

Information des membres sur les décisions du Président prises en vertu de la délégation donnée par le conseil communautaire.

SMAVD : Réunion demain matin (vendredi 17 mars) – risque de ne pas avoir le quorum.

Demande de J. Richaud concernant le déontologue : On va travailler dessus

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu jeudi 6 Avril 2023 à 18h30 à La Tour d'Aigues.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h14

Fait à La Tour d'Aigues, le

Philippe EGG  
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch  
Président



Le présent procès-verbal a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil communautaire  
Lors de la réunion du 6 avril 2023